

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 21 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-et-un juillet à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Fenoy, Président.

PRESENTS : M. FENOY – Mme DOZ – M. GRANDGONNET – Mme MARIN-CHARPENTIER – Mme MOUSSU– M. KAMINSKI– Mme GRANDGONNET – Mme PASCAUD

ABSENTS EXCUSÉES : Mme BLONDEEL – Mme DEFAUX – Mme MOHAD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARIN-CHARPENTIER

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 (Rapporteur : M. Fenoy)
- 2) Extension des aides à la pratique sportive et culturelle (modification des critères d'attribution) / Actualisation du règlement d'attribution des aides facultatives de Lunel-Viel (Rapporteurs : Mme Doz et Mme Moussu)
- 3) Communication des décisions prises en vertu des pouvoirs délégués au Président (rapporteur : M. Fenoy)
- 4) Questions diverses

Ordre du jour approuvé **à l'unanimité.**

Nature de la résolution	Vote
Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026	Adopté à l'unanimité
Extension des aides à la pratique sportive et culturelle (modification des critères d'attribution) / Actualisation du règlement d'attribution des aides facultatives de Lunel-Viel	Adopté à l'unanimité
Communication des décisions prises en vertu des pouvoirs délégués au Président	/
Questions diverses	/

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h26.

Le Président
Monsieur Fabrice Fenoy

